

FORMATION DE FORMATEUR

GESTES ET SOINS D'URGENCE niveau 1 et 2

Arrêté du 18 juil. 2018 modifiant l'arrêté du 24 avril 2012
Arrêté du 1^{er} juil. 2019 et du 16 mars 2021 modifiant
l'arrêté du 30 déc. 2014



02



Formation en
présentiel

90%

Réinvestissement
professionnel



94%

Taux de satisfaction
de la formation

ACTION DE FORMATION CONTINUE ET INITIALE

Durée
70 heures
10 jours

Périodicité
1 session par an

Tarif
775 euros par stagiaire
Repas compris

Lieu
CESU 68
20 rue du Docteur Laennec
BP 1370
68070 Mulhouse

Renseignements
Secrétariat Cesu
Tél. 03 89 64 87 12
[Cesu68\[at\]ghrmsa.fr](mailto:Cesu68[at]ghrmsa.fr)

Nature et sanction de la formation

Formation de formateurs
conforme à l'arrêté du 21
avril 2012 relatif à la
commission nationale des
formations aux soins
d'urgence en situation
sanitaire normale et
exceptionnelle et au
fonctionnement des CESU

Commission pédagogique

Marc Noizet
Chef de Service,
Nina Mangiapane
Médecin responsable d'UF,
Thomas Stadler
Médecin référent,
Alexandre Sery
Cadre de santé,
Pascal Erhard
Luisa Pereira
Antoine Mengus
Infirmiers – enseignants

Pour toute demande de
formation et obtenir un
devis, nous contacter



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

- Professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique, en exercice dans un service de médecine d'urgence de réanimation ou de bloc opératoire dans un établissement de soins.
- Article 6 de l'arrêté du 24 /04 /2012 : Etre professionnel de santé en exercice dans une structure d'urgence ou formateur permanent dans un institut de formation et justifier d'une expérience d'un an dans une structure de médecine d'urgence
- Etre titulaire d'un AFGSU en cours de validité

MODALITÉS RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU au plus tard 2 mois avant le début de la session et dans la limite des places disponibles.

OBJECTIFS A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Développer les compétences en lien avec l'activité professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- Acquérir les compétences techniques et pédagogiques nécessaires à l'enseignement des soins d'urgences dans le cadre de la délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence AFGSU.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation de formateur GSU vise à développer des habiletés en pédagogie active et de gestion d'un groupe d'apprenants.

PROGRAMME

- Initiation pédagogique de 5 jours
- La réglementation des gestes et soins d'urgence appliquée aux métiers de la santé
- Les bases de pédagogie générale appliquées à l'enseignement des soins d'urgence
- Les techniques pédagogiques : démonstration de découverte, cas concrets
- Préparation des ateliers d'application pédagogique (2jours distantiel)
- Le matériel pédagogique de l'enseignement des soins d'urgence
- La gestion et l'animation des groupes d'apprenants
- Animation en tutorat de 3 séances d'AFGSU (j1-j2-j3)
- Les techniques de soins d'urgence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Techniques de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique

- Analyse réflexive des situations en groupe
- Jeux de rôle et mises en scène de situations d'urgence
- Entraînement pratique

INTERVENANTS

Equipe pédagogique du CESU 68

EVALUATION

Evaluation continue : autoévaluation et évaluation sur une situation sous forme d'atelier en fin de semaine. Evaluation de la formation par les participants. Une attestation de formation est délivrée à l'issue des 70 heures de formation.



Accès à la
formation pour
toute personne
en situation de
handicap